

**BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET**

Date : avril 2021

INTITULE DE L'ACTION : Valorisation de l'environnement proche de l'école

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	0 euro	Autofinancement	0 euro
Frais de transport (2)	0 euro	Participation des personnes (4)	0 euro
Boissons et alimentation			
Achat de fournitures (3)	150 euros	Autres financements	825 euros
(à détailler)		Subvention demandée au service culture	
Achat de matériel consommable : feutres POSCA, peintures pour vitre			
Assurance			
Tracts, affiches			
		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>150 euros</b>
Taxes (SACEM)			
Intervention d'artiste (coût horaire x nb d'heures)	875 euros		
55 euros x 15h			
<b>SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES</b>	975 euros		
Financement d'un autre projet (5)			
<b>TOTAL</b>	975 euros	<b>TOTAL</b>	975 euros

(\*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

---

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.